Initiatives parlementaires

que la légion devrait défendre ces vertus dans la société canadienne et je suis surpris que ce ne soit pas le cas partout.

La légion ne doit jamais oublier les principes qui ont motivé ses membres à combattre et à donner leur vie. Elle doit se rappeler, comme l'ensemble des Canadiens, les paroles éloquentes qu'a prononcées le premier ministre sur les plages de Normandie, à l'occasion du 50e anniversaire du jour J:

Dans la mort, les combattants ne sont pas anglophones ou francophones, originaires de l'Est ou de l'Ouest, chrétiens ou juifs, autochtones ou immigrants. Ils étaient des Canadiens.

Ces personnes sont mortes, en tant que Canadiens, et je crois que certaines filiales de la légion offensent leur mémoire en refusant des postes dans la légion à certains anciens combattants.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir traiter aujourd'hui de la motion d'initiative parlementaire nº 310.

Je voudrais commencer par évoquer quelques souvenirs qui remontent aux années 60, lorsque j'ai immigré au Canada. Je me rappelle quelques incidents qui se sont produits au début de mon arrivée et que je n'oublierai jamais. L'un d'eux était assez anodin.

Lorsque ma femme et moi avons été invités pour la première fois chez des voisins, nous nous sommes présentés comme on le fait d'habitude au Colorado, d'où nous sommes originaires. J'ai alors remarqué, lorsque d'autres invités arrivaient, qu'aucun d'entre eux ne portait de chaussures. Cela m'a un peu étonné, et je me suis dit: «Qu'est—ce qui se passe? Les Canadiens ne croient plus au port des chaussures?» Ils m'ont expliqué que c'était la coutume au Canada. On enlève ses chaussures lorsqu'on rend visite à quelqu'un. Soit! Je saurai à quoi m'en tenir la prochaine fois

La fois suivante, lorsque nous sommes allés rendre visite à quelqu'un, nous avons retiré nos chaussures parce que c'était la coutume. Bien sûr, quand je suis retourné au Colorado après m'être habitué à enlever mes chaussures chaque fois que j'allais chez des amis, on s'est moqué de moi parce que cette coutume n'existe pas là—bas. Ce n'était pas bien grave.

Je me rappelle qu'une autre fois, ma femme et moi avons assisté à une danse communautaire. Lorsqu'on a annoncé la dernière danse, j'ai empoigné ma meilleure amie, ma femme, et lui ai dit: «Viens, nous allons danser cette dernière ensemble.» La musique s'est arrêtée, puis on a fait jouer une autre chanson. J'ai alors pensé que nous aurions droit à une danse de plus. Après avoir tournoyé à quelque trois reprises, je me suis rendu compte que tout le monde était resté sur place parce qu'on faisait jouer «God save the Queen». C'était un peu gênant. J'avais exécuté sur la piste environ trois pas de trop pour ne pas être embarrassé. Je me sentais un peu bizarre. Mais je peux dire que, la prochaine fois où il y a eu une danse communautaire, non seulement je suis resté sur place avec les autres, mais j'ai également chanté les paroles, car je les avais apprises.

• (1825)

Je dis cela pour montrer qu'il y a un certain nombre de choses auxquelles nous avons dû nous habituer quand nous avons déménagé au Canada. Même si la distance n'était pas si grande, il y avait plusieurs différences.

Je me rappelle d'une chose qui m'a un peu surpris, à propos d'un club. Il ne s'agissait pas d'une filiale de la légion, mais d'un Elk's Club, je crois. Je ne savais pas que cela fonctionnait différemment au Canada. Dans l'État où je vivais, il y avait un Elk's Club dont je n'étais pas membre. Pourtant, j'y allais toujours. Cependant, ici, comme je n'étais pas membre du club, je n'y étais pas admis. Je me suis dit que c'est ainsi que les choses fonctionnaient ici. Ma famille et moi avons mis plusieurs mois à nous habituer à diverses choses du genre.

Un projet de loi de la sorte me tracasse. Il dit à un certain segment de notre société qu'il ne fait pas les choses comme il faut et que l'on va adopter une mesure législative pour remédier à cela. Je sais que c'est seulement une motion pour encourager les filiales de la légion à réexaminer la question. Toutefois, ce que je crains le plus, c'est que s'il n'en est rien et que l'on ne respecte pas ces souhaits, la Chambre puisse un jour vouloir adopter une règle visant une organisation de ce genre—là.

Lorsque nous commençons à prendre des mesures législatives pour contrôler les droits individuels ou les droits collectifs des organisations, nous débordons nos compétences de législateurs. Nous ne sommes pas ici pour contrôler les choses. J'espère que nous n'en n'arriverons pas là.

J'espère que tous ceux qui nous ont donné leur opinion aujourd'hui en feront part aux filiales de la légion. Je ne voudrais pas que l'on voie cela comme une action collective ou que l'on perçoive la Chambre comme l'autorité qui décide de ce qui est bon pour les Canadiens. «Laissez tomber. Nous allons le faire pour vous. Sinon, nous allons devoir prendre d'autres mesures.»

Je me souviens être allé un jour à un tournoi de golf. Un copain avait fait environ 300 milles en voiture pour m'y rejoindre. Il venait de Peace River et le tournoi avait lieu à Red Deer. Il est entré avec son fils de 12 ans. Immédiatement, les responsables du club lui ont dit que son fils devait partir parce qu'il portait des jeans. Les jeans n'étaient pas autorisés. Mon copain leur a répondu: «Nous venons de loin et il va seulement porter mes clubs.» Rien à faire. Les jeans n'étaient pas autorisés sur le terrain.

Allons-nous commencer à dire aux clubs de golf qu'ils doivent changer leur règlement en matière de tenue vestimentaire parce qu'ils offensent certaines personnes? Allons-nous commencer à dire ce qu'ils doivent faire aux propriétaires de restaurants qui refusent l'entrée à un client s'il ne porte pas de veste et de cravate? Ce sont eux qui établissent les règles à ce sujet.

Si seulement nous pouvions abandonner l'idée que nous devons tout régir et laisser l'affaire entre les mains des Canadiens qui, par nature, ont la tête sur les épaules, leur donnant le temps